FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PLA PREMIUM ANTIBACTERIEN

Conforme aux exigences de règlementation (CE) 1907/2006
Date d'émission/révision : 25.05.20
Version / révision nº: 1

Cette fiche technique est conforme aux normes 29 CFR 1910.1200 : 2012, ANSI Z400.1 : 2010 et ISO 11014-1 : 2009.

1. Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Nom commercial	PLA Premium Antibactérien
1.2 Nom chimique	Acide polylactique.
1.3 Usage identifié	Monofilament pour application FDM/impression 3D.
1.4 Identification de la société	Tag Plasturgie N° 188, zone industrielle ouest 28810 Mohammedia, Maroc Tél : +212 (0)5 23 31 51 40 E-mail : contact@tag-plasturgie.com
1.5 Numéro d'urgence	ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Risque conseillé à l'homme et à l'environnement :	Il n'existe aucun risque pour la santé des utilisateurs si le produit est manipulé et traité correctement.
2.2 Classification de la substance ou du mélange :	Non classé comme dangereux selon la directive 1907/2006 (CE)
2.3 Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification :	Aucun connu.

3. Composition / information sur les composants

3.1 Nature chimique : Résine polylactide 9051-89-2 avec des ions d'argent.

Nom chimique et CAS	Poids %	Limites d'expositions OSHA	Limites d'expositions ACGIH
Résine polylactide 9051-89-2	>98	Aucune	Aucune
Ions d'argent	>2	Aucune	Aucune

3.2 Informations additionnelle : Aucune substance novice utilisée.

4. Premiers secours

4.1 En cas de contact avec la peau :	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. En cas de contact avec le polymère fondu, refroidir immédiatement la peau avec de l'eau froide. Une aide médicale peut être nécessaire pour retirer l'adhérence matériel et pour le traitement des brûlures.
4.2 Après inhalation :	Déplacer à l'air frais. Traitez de manière symptomatique. Contactez un médecin en cas d'inconfort.
4.3 En cas d'ingestion :	Aucun effet connu. Rincer la bouche avec de l'eau et boire plus d'eau. Contactez un médecin en cas d'inconfort.

4.4 Contact avec les yeux :	Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Obtenez des soins médicaux si les symptômes persister. Si le matériau fondu entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement arroser pendant au moins 15 minutes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés :	Mousse, eau pulvérisée, agents d'extinction à sec, CO2
5.2 Dangers spécifiques :	Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2) et hydrocarbures lors d'une combustion incomplète. Les substances mentionnées peuvent être des rejets à des températures très élevées et en cas d'incendie.
5.3 Équipement de protection spécial :	Vêtements de protection complets et respiration autonome appareil.
5.4 Autres informations :	Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection complets doit être porté en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

6.1 Précautions individuelles :	Utiliser un équipement personnel / fermeture (voir Section 8). Évitez les yeux contact et formation de poussière et éliminer toutes les sources de allumage. Balayez vers le haut pour éviter tout risque de glissade.
6.2 Précautions environnementales :	Empêcher l'entrée dans les systèmes de drainage ou les eaux de surface.
6.3 Méthodes de nettoyage :	Balayer / pelleter dans un récipient approprié pour l'élimination. Éviter soulever la poussière et assurer une ventilation adéquate.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation :	Manipuler dans un endroit bien ventilé. Installez l'échappement local en 3D La zone imprimantes est recommandée lorsque de nombreuses imprimantes sont utilisées immédiatement. Évitez tout contact avec le produit chauffé ou fondu. Utilisation équipement de protection individuelle (section 8). Évitez la formation de poussière et charge électrostatique. Tenir à l'écart des sources d'inflammation du feu.
7.2 Stockage :	Protéger de l'eau, de l'humidité et de la lumière directe du soleil. Stocker le matériau dans des pièces sèches et conserver le matériau dans un emballage / récipient fermé avec un dessiccant lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker à température ambiante. Évitez toutes les sources d'ignition.
7.3 Précautions :	Aucune précaution particulière requise.
7.4 Utilisation finale spécifique (se) :	Principalement utilisé pour l'impression 3D.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PLA PREMIUM ANTIBACTERIEN

Conforme aux exigences de règlementation (CE) 1907/2006
Date d'émission/révision : 25.05.20
Version / révision nº: 1

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Limites d'exposition professionnelle :	Avec une ventilation adéquate, il se peut que les limites de seuil ne être atteint.
8.2 Contrôles de l'exposition :	Fournir une ventilation d'extraction appropriée aux endroits où la poussière est formé. Évitez les charges électrostatiques en utilisant des câbles de mise à la terre.
8.3 Équipement de protection individuelle	
8.3.1 Protection des mains :	Porter des gants de protection thermique, de préférence en coton ou en cuir, lors de la manipulation d'un produit thermofusible.
8.3.2 Protection des yeux :	Porter des lunettes de protection, de préférence avec des écrans latéraux.
8.3.3 Protection de la peau et du corps :	Porter des vêtements (de protection) pour éviter l'exposition directe de la peau à produit fondu chaud lors de la remise.
8.4 Contrôle de l'exposition de l'environnement :	Empêcher l'entrée dans les systèmes de drainage ou les eaux de surface.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Forme :	Filament
9.2 Couleur :	Blanc
9.3 Odeur :	Presque inodore
9.4 Point de fusion :	150 ° C - 180 ° C
9.5 Température d'auto-inflammation :	Non auto-inflammable
9.6 Limite d'explosions :	Aucune donnée disponible
9.7 Densité :	1,25 g / cc
9.8 Solubilité dans l'eau :	Non déterminé
9.9 Température de décomposition :	250 ° C

10. Stabilité et réactivité

10.1 Stabilité :	Le produit est stable aux conditions de stockage recommandées.
10.2 Conditions à éviter :	Éviter la chaleur extrême et toutes les sources d'ignition. Thermique décomposition> 250 ° C
10.3 Matières incompatibles :	Agents oxydants forts.
10.4 Réactions dangereuses :	Le produit est chimiquement stable.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :	Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées pour ce produit. Les informations sont basées sur des produits similaires.
11.1.1 Toxicité aiguë	
Inhalation :	Aucune donnée disponible, mais non attendue.
Ingestion :	Après ingestion, des douleurs à l'estomac ou des nausées sont possibles.
Contact avec la peau :	Aucune donnée disponible, mais non attendue.
Contact avec les yeux :	Aucune donnée disponible, mais non attendue.
11.1.2 Irritation	
Peau :	La poussière peut provoquer une irritation des yeux, des organes respiratoires et de la peau.
Yeux :	La poussière peut provoquer une irritation des yeux, des organes respiratoires et de la peau.
11.1.3 Sensibilisation :	Ne devrait pas être un sensibilisant cutané.
11.1.4 Toxicité à dose répétée :	Ne devrait pas provoquer d'effets toxiques.
11.1.5 Cancérogénicité :	Aucune donnée disponible, mais non attendue.
11.1.6 Mutagénicité :	Aucune donnée disponible, mais non attendue.
11.1.7 Toxicité pour la reproduction :	Aucune donnée disponible, mais non attendue.
11.2 Autres informations :	Sur la base de l'état de nos connaissances et de notre expérience, aucun des effets sur la santé sont attendus si le produit est correctement manipulé pour l'usage prévu.

12. Informations écologiques

12.1 Informations sur l'écotoxicité :	Aucune donnée de toxicité écologique n'a été générée pour ce produit. Il n'y a pas de résultats de test disponibles et d'informations est basé sur des produits similaires.
12.1.1 Effets de toxicité écologique :	Aucun effet écologique négatif n'est connu dans l'état actuel de connaissances.
12.2 Mobilité dans le sol :	Aucune donnée disponible
12.3 Persistance et dégradabilité :	Le produit est biodégradable.
12.4 Potentiel de bioaccumulation :	Le produit ne sera pas facilement biodisponible en raison de sa consistance et insolubilité dans l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PLA PREMIUM ANTIBACTERIEN

Conforme aux exigences de règlementation (CE) 1907/2006
Date d'émission/révision : 25.05.20
Version / révision nº: 1

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Produit :	La production de déchets doit être minimisée, vérifier la possibilité recyclage. Les déchets peuvent être incinérés ou jetés avec les déchets ménagers conformément aux exigences des autorités locales.
13.2 Emballage :	Le matériel d'emballage doit être complètement vidé et éliminé conformément à la réglementation. L'emballage peut être recyclé s'il n'est pas contaminé.

14. Informations relatives au transport

14.1 Réglementation du transport aérien international (IATA) :	Non classé comme dangereux
14.2 Organisation maritime internationale (IMDG) :	Non classé comme dangereux
14.3 Code ONU, IMO, ADR / RID, ICAO :	Non classé comme dangereux

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations UE :	Ce produit ne nécessite pas d'étiquette d'avertissement de danger conformément aux directives CE 1907/2006 directives.

16. Autres informations

Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 1272/2008 (CLP)
Directives CE 2000/39 / CE, 2006/15 / CE, 2009/161 / CE
Références bibliographiques clés et source des données : Aucune donnée disponible
Informations sur la formation : Aucune donnée disponible
Date d'émission : 25/05/2020

Ces données sont basées sur l'état actuel de nos informations et de notre expérience.
Cette fiche de données de sécurité décrit notre produit en termes d'exigences de sécurité. Les données précédentes ne sont pas applicables comme garantie des propriétés du produit. Il est de la responsabilité du destinataire d'observer les réglementations légales en vigueur pour l'utilisation de ce produit.

Clause de non-responsabilité : TAG PLASTURGIE N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LES PRÉSENTES OU SES PRODUITS, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER TOUTE GARANTIE QUANT À L'EXACTITUDE OU L'INTÉGRALITÉ DES INFORMATIONS, OU TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UNE PARTIE.